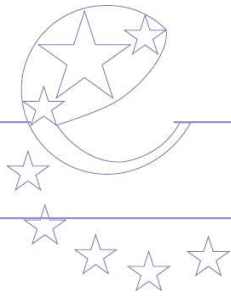


L'Europe agit au quotidien dans le Nord - Pas-de-Calais

Dossier de presse





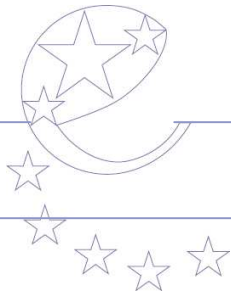
Sommaire

Communiqué de presse	3
Le comité de programmation	4
L'INTERVENTION DES FONDS EUROPÉENS DANS LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS DURANT LA PÉRIODE 2007-2013.....	5
Etat d'avancement des programmes européens 2007 – 2013 en Nord – Pas-de-Calais	9
Préparation de la future politique de cohésion	10
ZOOM SUR LES DERNIERS PROJETS PROGRAMMÉS EN 2011.....	12

Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle
Préfecture du Nord
Tél. : 03 20 30 52 50 - Fax : 03 20 30 56 82 –
Courriel : pref-communication@nord.gouv.fr

Cellule Europe
Secrétariat général pour les affaires régionales
Charline ROUILLON
Tél. : 03 20 30 53 78 - Fax : 03 20 30 56 64
Courriel : charline.rouillon@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr



Communiqué de presse

Plus de 43 millions d'euros pour le Nord – Pas-de-Calais

D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E

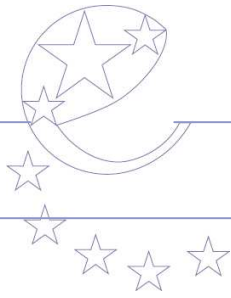
Les membres du comité de programmation des programmes européens 2007-2013 vont attribuer un peu plus de 43 millions d'euros sur la région Nord - Pas-de-Calais ce vendredi 7 octobre.

Le montant se répartit entre les différents Fonds européens :

- **30,5 millions d'euros de FEDER** (Fonds européen de développement régional) à 82 projets pour un coût total de 139 millions d'euros.
- **12,3 millions d'euros de FSE** (Fonds social européen) à 207 projets, pour un coût total de 26,6 millions d'euros.
- **0,7 million euros de FEADER** (Fonds européen agricole pour le développement rural) pour réaliser 43 opérations d'un montant total de 4,6 millions d'euros.

Pierre STUSSI, Secrétaire général pour les affaires régionales et de René VANDIERENDONCK, Conseiller régional délégué, coprésident le comité composé de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, d'élus, de représentants des milieux économique, social, associatif et universitaire. Ensemble, ils assurent la sélection des opérations cofinancées par les Fonds européens.

Au total, l'investissement (public et privé) mobilisé pour le financement de ces 332 opérations s'élève à près de 170 millions d'euros en coût total, dont plus de 43 millions de participation européenne. Ces subventions permettent de concrétiser des projets qui ne peuvent pas toujours aboutir sans l'aide de l'Europe et contribuent ainsi à l'amélioration des conditions de vie des habitants du Nord – Pas-de-Calais.



Le comité de programmation Instance de validation des projets européens

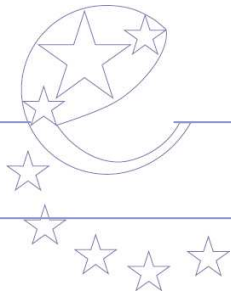
Composé de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, d'élus, de représentants des milieux économiques, sociaux, associatifs et universitaires, le comité de programmation assure la sélection des opérations co-financées par les Fonds européens.

Il a lieu trimestriellement pour permettre une gestion régulière des demandes de subvention.

**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

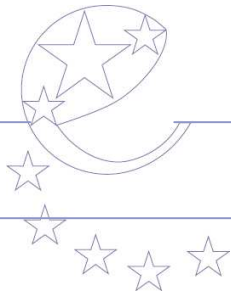


**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

**L'intervention des Fonds européens
dans la région Nord – Pas-de-Calais
durant la période 2007-2013**



L'intervention des Fonds européens dans la région Nord – Pas-de-Calais durant la période 2007-2013

Trois politiques au service du développement économique, social et environnemental

D
O
S
S
I
E
R

D
E

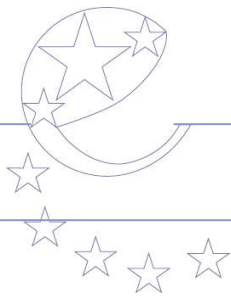
P
R
E
S
S
E

Grâce à l'Europe, le Nord – Pas-de-Calais bénéficie d'un environnement plus sain, de nouvelles liaisons de transport, de nouveaux emplois...

L'Europe intervient directement au niveau régional par le biais de trois politiques :

- la **Politique de cohésion** : le Nord – Pas-de-Calais bénéficie de cette politique au travers du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE) ;
- la **Politique agricole commune (PAC)** : le Nord – Pas-de-Calais bénéficie de cette politique au travers de deux Fonds, le Fonds Européen agricole de garantie (FEAGA) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;
- la **Politique commune de la pêche (PCP)** : le Nord – Pas-de-Calais en bénéficie par le biais du Fonds européen pour la pêche (FEP).

Ces Fonds représentent **plus d'un milliard d'euros** injectés au niveau régional, permettent de financer **chaque année des milliers de projets et ont un objectif clair : améliorer la vie quotidienne des habitants du Nord – Pas-de-Calais.**



**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

Cinq fonds européens pour cinq priorités

Le **FEDER** a pour objectif de renforcer la compétitivité de l'économie régionale par le développement de ses capacités de recherche et d'innovation, et de garantir le caractère durable de ce développement en intervenant sur l'environnement, les transports, la société de l'information et le développement territorial.

Le FEDER intervient dans le cadre d'un programme opérationnel spécifique au Nord – Pas-de-Calais. Il finance aussi le développement de la coopération territoriale européenne.

Le **FSE**, quant à lui, a vocation à soutenir les politiques nationales et locales en matière de formation, d'emploi et d'insertion professionnelle. Il soutient les initiatives destinées à anticiper et gérer les mutations économiques, à combattre le chômage, à favoriser l'insertion sociale, à lutter contre les discriminations dans le monde du travail, à promouvoir le capital humain, les innovations et l'égalité des chances pour tous.

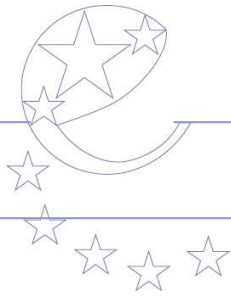
Le FSE intervient dans le cadre du programme opérationnel national « Compétitivité régionale et emploi » dont la mise en œuvre est fortement déconcentrée au niveau régional.

Le **FEAGA** est destiné à soutenir directement les agriculteurs. Les aides sont versées indépendamment des volumes de production et les paiements uniques par exploitation sont subordonnés au respect des normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire et de protection animale.

Le **FEADER** est destiné à améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture, tout en agissant sur l'environnement et la qualité de la vie dans les zones rurales.

Le FEADER intervient dans le cadre d'un programme national de développement rural pour l'hexagone (PDRH), composé d'un socle national et de 21 documents régionaux de développement rural (DRDR).

Enfin, le **FEP** vise à assurer le développement durable du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture.

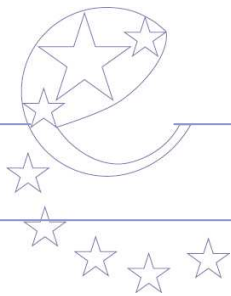


Un soutien financier de plus d'un milliard d'euros pour la région Nord – Pas-de-Calais

L'Union européenne participe ainsi au développement de la région Nord – Pas-de-Calais à hauteur de 1,1 milliard d'euros (dont 700,9 millions d'euros de FEDER + 380 millions d'euros de FSE + 61,5 millions d'euros de FEADER) générant un investissement total estimé à 3,2 milliards d'euros.

Une dotation de même ordre de grandeur revient aux agriculteurs du Nord – Pas-de-Calais au titre du FEAGA pour le 1^{er} pilier de la PAC.

A cela s'ajoutent 8,4 millions d'euros alloués aux régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie au titre du FEP et 986 millions d'euros investis dans les différents programmes de coopération territoriale auxquels participe la région Nord – Pas-de-Calais. Si le Nord – Pas-de-Calais n'est pas l'unique destinataire de ces deux dernières dotations, il en bénéficie en partie.



Etat d'avancement des programmes européens 2007 – 2013 en Nord – Pas-de-Calais

Depuis le démarrage :

Programme opérationnel Fonds européen de développement régional (FEDER)

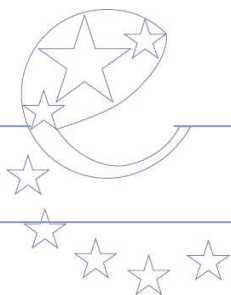
405,5 millions d'euros de subventions FEDER ont été attribués, à ce jour, à **1 439 opérations**. Cela représente **58 %** de la dotation du programme FEDER du Nord – Pas-de-Calais pour la période 2007/2013. A l'heure actuelle, d'importants projets sont en cours d'instruction et seront présentés lors des prochains comités.

Volet régional du programme opérationnel Fonds social européen (FSE)

L'état d'avancement du volet régional du programme FSE se situe à **70 %** : 261,2 millions d'euros de subventions ont, d'ores et déjà, été affectés à **3 986 projets**.

Programme Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER)

Le taux de programmation des crédits disponibles, y compris les opérations reprises sur le socle national, s'établit à 60 %, soit un peu plus de **38 millions d'euros** répartis sur **7 500 projets** d'investissements (en exploitation agricole forestière et en agroalimentaire) ou d'installations de jeunes agriculteurs ou de contrats agro-environnementaux.



Préparation de la future politique de cohésion

La Commission Européenne prépare actuellement la future politique de cohésion 2014 – 2020 dont les grandes lignes se dessinent progressivement.

Un nouveau statut de région

La Commission européenne réfléchit à la création d'un statut de région intermédiaire entre le statut « cohésion » auquel la région Nord - Pas-de-Calais est actuellement rattachée est le statut « compétitivité ».

En effet, la création d'un statut de région en « transition » permettrait de bénéficier d'un niveau d'aide intermédiaire pour une transition en douceur vers le niveau de « compétitivité ».

Le statut de « transition » concernerait les régions dont le PIB par habitant serait situé entre 75% et 90% de la moyenne de l'Union Européenne des 27. La région pourrait en bénéficier et est mobilisée actuellement pour décrocher le maximum de subventions lors de la période 2014-2020.

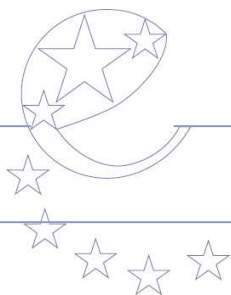
Un programme unique, des priorités recentrées

Pour optimiser l'efficacité des Fonds européens la gestion se fera sous un programme unique avec une stratégie déclinée en plusieurs programmes (FEDER, FSE, FEADER, FEP).

Le thème moteur des propositions actuellement formulées est la croissance intelligente, durable et inclusive.

Les premières projections font part d'un nombre plus resserré de priorités et d'une stratégie commune à l'ensemble des programmes.

Les thèmes prioritaires seront l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la compétitivité et l'innovation des PME, avec un fort accent mis sur la recherche et l'innovation.



La part du FSE accentuée

Dans le but de mieux articuler les Fonds entre eux et de renforcer la cohérence entre les projets économiques et les projets sociaux, la part du FSE dans les Fonds structurels sera fixée en fonction du statut de la région. Une région en « transition » devrait avoir un pourcentage de 40 % de FSE à prélever sur l'ensemble de ces Fonds structurels.

Une PAC plus responsable

D'autre part, la PAC sera davantage tournée vers une gestion de l'environnement.

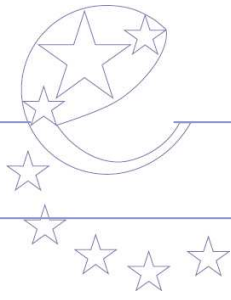
Elle soutiendra la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique. Elle contribuera également à un développement territorial équilibré pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Cela signifie que tous les agriculteurs devront adopter des pratiques favorables à l'environnement.

Calendrier

De juillet à octobre 2011 : réflexions thématiques nationales et régionales. La région Nord – Pas-de-Calais travaille actuellement à l'élaboration de propositions à destination de la Commission européenne.

30 novembre 2011 : la Commission enverra une synthèse au gouvernement français en retour aux propositions formulées par la France.

Fin 2011 – premier semestre 2012 : le comité interministériel d'aménagement du territoire proposera la feuille de route de la future programmation avec une stratégie détaillée dans les propositions législatives relatives aux programmes et instruments de dépenses prévus dans chaque domaine.

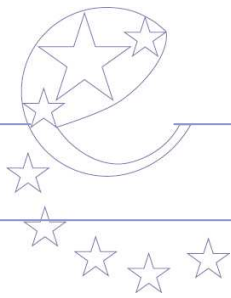


**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

**ZOOM sur les derniers projets
programmés en 2011**



Purifunction **Plate-forme de recherche dans le domaine alimentaire et sanitaire**

Purifunction est une initiative du pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité, née suite à l'expression par les entreprises membres du pôle d'un besoin d'un équipement mutualisé destiné aux essais précliniques et cliniques des entreprises.

La plate-forme permettra de stimuler la capacité d'innovation des entreprises au niveau technologique, et aidera également le lancement de nouveaux produits grâce à un système qualité et traçabilité configuré pour les ingrédients alimentaires santé. Enfin, la plate-forme aura la capacité à développer pour le compte de ses clients des nouveaux produits à visée santé.

La plate-forme doit être organisée autour de 3 ateliers :

- un atelier Développement laboratoire
- un atelier Développement Pilote et Production
- un atelier Contrôle analytique et Qualité

Ce projet a été déposé suite à, l'appel à projets national plate-forme d'innovation.

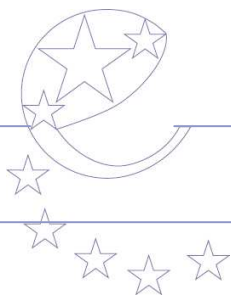
Le soutien du FEDER concerne le financement d'une partie de l'équipement matériel de la plate-forme, soit l'équipement de la halle pilote à hauteur de 1 183 000 euros.

L'aspect environnemental est pris en compte dans divers domaines (lutte contre le changement climatique, limitation des consommations d'eau, gestion des risques technologiques, gestion des déchets).

**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**



**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

GALLOO Plastics **Amélioration du recyclage des plastiques**

L'entreprise GALLOO Plastics, basée à Halluin s'est spécialisée dans le tri des matières plastiques issues du broyage des véhicules hors d'usage et des déchets d'équipements électriques et électroniques. Aujourd'hui, l'entreprise est l'un des leaders mondiaux dans son secteur.

Les matières premières recyclées sont commercialisées vers l'industrie automobile, l'horticulture, l'ameublement et la bureautique. Afin de diversifier ses débouchés l'entreprise Galloo Plastics souhaite améliorer la qualité des résines produites. La modification des procédés pour les étapes de broyage et de tri en amont de l'extrusion, est une étape indispensable pour atteindre cet objectif.

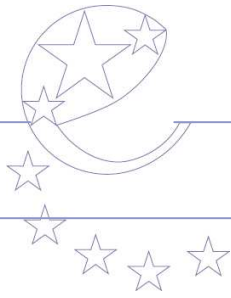
Le projet d'investissement prévoit sur la construction de deux bâtiments. Le premier bâtiment permettra d'accueillir les lignes de broyage/lavage et de triage des matières premières par densité dans un hall couvert, et le deuxième bâtiment abritera la ligne de surtri intégrant les innovations permettant la séparation des différents plastiques.

Les nouveaux thermoplastiques obtenus pourront concurrencer les plastiques issus de résines vierges. L'accroissement d'activité sera accompagné par la création de 12 nouveaux emplois sur le site d'Halluin.

Sur le plan financier, l'entreprise prévoit d'investir au total de 10 millions d'euros.

L'aide proposée au titre du FEDER est de plus de 1,56 millions d'euros.

Contact :
GALLOO Plastics
Mussly Peggy
Tel : 03 20 28 65 31



Carep, sous le signe de la solidarité locale

Le projet de la ville de Valenciennes soutenu par l'Europe consiste d'abord à mailler les acteurs économiques et sociaux : 12 structures sont mobilisées. Elles assurent des permanences pour orienter, conseiller et accompagner jeunes et moins jeunes à trouver un emploi ou créer une entreprise ou une association. Des rencontres sont organisées avec les habitants dans le but de faire connaître métiers ou secteurs tout en valorisant les entrepreneurs et acteurs locaux. Ainsi, des jeunes en formation dans le développement durable ont rencontré des créateurs d'activité en lien avec cette thématique ; dans un autre cas, les métiers de bouche ont été à l'honneur. Un partenariat est mis en œuvre avec l'Université du Hainaut pour découvrir des niches d'activités créatrices d'emploi en particulier dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Enfin, le projet se préoccupe également des femmes à la recherche d'un emploi en leur proposant une dizaine de places de garde d'enfants pour faciliter leur parcours.

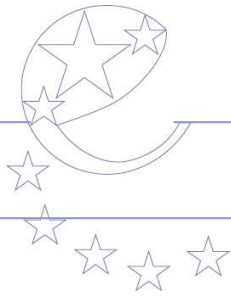
160 personnes, essentiellement des quartiers les plus défavorisés, pourront bénéficier de cette action en 2011, 6 à 8 créations d'activités sont attendues. Le FSE finance, au côté de la ville, 50 % des dépenses soit 58 324 euros chacun.

Un exemple de réalisation

Martine, 54 ans, a créé « La clef du permis ». Son association aide les plus défavorisés à obtenir leur permis de conduire.



Contact :
Ville de Valenciennes
Sophie Dictus, élue à l'insertion et déléguée au CAREP
Tél. 06.16.81.93.04 et
Catherine Estaquet, chef de projet Politique de la Ville
Tél : 03 27 22 57 45 ou 06 98 78 87 37



**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

VIVEA Acquérir, avec le FSE, les compétences pour être exploitants agricoles au XXIème siècle

Agriculture raisonnée, diversification, stratégie, circuits courts, développement durable, technicité, rentabilité, mais aussi, communication, relations humaines, organisation du travail et technologies de l'information et de la communication, autant de compétences et de techniques que les actifs du monde agricole souhaitent et se doivent d'acquérir pour mieux anticiper et réussir leurs mutations économiques, sociales et environnementales.

Sur 3 ans, 6 000 exploitants, conjoint(e)s et aides familiaux pourront ainsi se former, soit près de 43 % de cette population.

Ce projet de formation est porté par VIVEA, l'organisme paritaire collecteur agréé de la profession agricole. Son coût s'élève à 3 millions d'euros et le FSE apporte un concours de 1,350 millions d'euros.

Le secteur agricole compte encore 27000 personnes dont 17000 exploitants et coexploitants.

Deux exemples



Bertrand, 39 ans, producteur de cresson à Blessies (62)
Après sa formation « maîtriser son projet de diversification » il concrétise son projet de mise sous emballage de sa production.



Sarah, 38 ans, a suivi une formation de « valorisation des produits fermiers ». Au fil des saisons, elle propose des menus plus variés à la ferme auberge qu'elle tient avec Christophe, son époux.

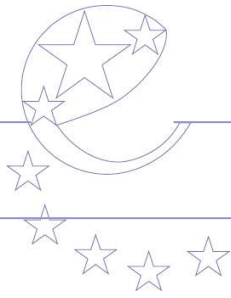
Contact :

VIVEA

Lysiane BOUDENNE

Conseillère Délégation Nord - Pas-de-Calais

Tél : 06 75 66 49 18



Restauration et valorisation d'une zone humide sur le site de la porte des Marpinaux

Cette opération, portée par l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, a pour but de restaurer la fonctionnalité de la zone humide des Marpinaux et de ses abords. Elle est en effet positionnée sur le corridor fluvial de la Sambre et représente un cœur de nature majeur sur territoire de l'agglomération.

En outre, la valorisation au niveau pédagogique permettra de mettre en avant cet espace naturel.

Le projet prévoit, par exemple, la création d'un contre fossé en eau vers le chemin de halage et la mare, l'ouverture dans la saulaie par des déboisements, le curage de la mare, le creusement et l'élargissement d'une autre mare, la restauration des conditions d'habitats diversifiés au niveau des mares créées.

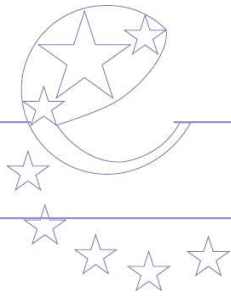
Pour le public, un platelage-pontons de découverte sera mis en place avec une signalétique adaptée en lien avec le passage de la Véloroute à proximité.

Le FEDER prend en charge cette opération de protection de l'environnement à hauteur de 50 % soit un peu plus de 116 000 euros.

**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**



**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

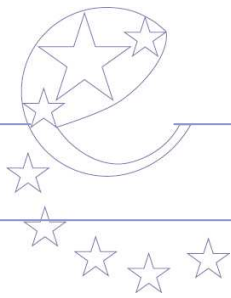
« Aménagement du PAVE 2 » (ZAC Onnaing 2)

Ce projet, porté par la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, prévoit l'extension du « Parc d'activité de la vallée de l'Escaut ». Ce parc a joué un rôle moteur dans le redémarrage économique du Valenciennois. Très vite la totalité de sa surface a été occupée.

Aujourd'hui, une nouvelle extension d'environ 120 ha entre la ville d'Onnaing et l'autoroute A2 est en projet. Par délibération, le bureau communautaire a approuvé l'extension de 43,6 ha de la zone destinée à l'activité industrielle (TOYOTA) et tertiaire, mais aussi à l'aménagement paysager et une voirie ainsi qu'un cheminement cyclable.

La création de cette zone offre une perspective de création de 1 300 emplois.

Le FEDER soutient ce projet à hauteur d'un peu plus de 2 260 000 euros pour un coût total de 3 100 000 euros.



**D
O
S
S
I
E
R

D
E

P
R
E
S
S
E**

Conversion ou transformation d'ancien taillis en futaie

Afin d'optimiser la production sylvicole régionale des peuplements forestiers d'un point de vue économique et écologique, le projet vise à reboiser des terrains qui étaient composés de peuplements résineux mal venants (épicéa de Sitka).

L'objectif est d'aider l'exploitation forestière à Bouvelinghem en préparant le sol puis en implantant de feuillus précieux (châtaigniers, chênes rouges d'Amérique) sur 4 hectares.

Le FEADER intervient à hauteur de 8 843 euros pour un coût total de 22 581 euros.

Aide à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière

Le développement des entreprises d'exploitation forestière régionales a été limité et a pris du retard car la région est peu boisée. Les entreprises sont de taille modeste et le matériel est coûteux.

Le FEADER soutient ce secteur afin de permettre le développement de la mécanisation et ainsi de répondre aux demandes du marché par meilleure mobilisation des bois.

L'objectif du projet est d'encourager l'emploi et d'améliorer l'ergonomie et la sécurité des travaux forestiers de récolte, soutenir la mobilisation des bois par des techniques respectueuses de l'environnement, favoriser la création de filières locales d'approvisionnement en bois énergie, rattraper le retard en investissements des entreprises locales.

Le FEADER intervient sur l'acquisition de matériel à hauteur de 37 500 euros.